

LES ECHOS DU Granier



commune de

CHAPAREILLAN

Édition trimestrielle
Bulletin Municipal
Octobre 2016
N°10

Le journal de Chapareillan, ...
... et de ses Hameaux



DOSSIER THÉMATIQUE
TRANSHUMANCE
ET VENDANGES

www.chapareillan.fr

SOMMAIRE

□ État civil.....	2	■ Aménagements	8
□ Agenda de la mairie	2	■ Zoom sur.....	9
■ Édito du maire.....	3	■ Infos diverses	10-11
■ Enfance / Jeunesse / Culture.....	4-5	■ Retour sur.....	12
□ Dossier thématique.....	6-7		

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- DUMAS Eva-Rose
15 juillet 2016
- MICELI Lenzo
7 septembre 2016
- SORNAY Joaquim 7
septembre 2016

MARIAGES

- MIELLET Jean et
BOSSON Nathalie
9 juillet 2016
- FEVRE Dominique et
GHERARDI Karine
23 juillet 2016
- PANEI Fabien
et SERRECCHIA
Cléonisse
30 juillet 2016
- DUFAU Jérémie et
PIERRE-LOUIS Claire
6 août 2016
- DUMITRU Marin et
SCARPETTINI Valentine
13 août 2016

DÉCÈS

- LESCUREUX Lucette
11 juillet 2016
- COMBAZ Andrée
15 juillet 2016
- GONNET Alphonse
16 juillet 2016
- SCARMUR Hélène
19 juillet 2016
- LAPIERRE Simone
21 juillet 2016
- ROQUES Madeleine
29 juillet 2016
- ETELIN Jean Michel
23 août 2016
- GERNIOUX René
20 septembre 2016

AGENDA DE LA MAIRIE



VENDREDI 04 NOVEMBRE

HALLOWEEN PARTY 2

17H30

Pôle Enfance-Jeunesse
(Bungalows)



VENDREDI 11 NOVEMBRE

COMMÉMORATION
DU 11 NOVEMBRE 1918

10H15, avec la participation de
l'Harmonie des Enfants de Bayard.
Place Monuments aux Morts



DU SAMEDI 05 AU DIMANCHE 20 NOVEMBRE

EXPOSITION « DE L'ARRIÈRE AU FRONT »
2^{ÈME} VOLET DE LA TRILOGIE DU CENTENAIRE
DE 14/18

Fort Barraux,
Ouverte à tout public les samedis et
dimanches de 14h à 18h
(entrée libre et gratuite)



VENDREDI 18 NOVEMBRE

16^{ÈME} EDITION D'ÉCRIVAINS EN
GRÉSIVAUDAN - GRÉGOIRE DELACOURT
20H30

Bibliothèque municipale,
place de la mairie

Grégoire Delacourt, auteur, entre autres, de « La
liste de mes envies » (qui devient très vite un
bestseller, une adaptation cinématographique,
avec Mathilde Seigner, Marc Lavoine et Patrick
Chesnaïs dans les rôles principaux) totalise
plus de 440 000 entrées.

Rencontre suivie d'une séance de dédicaces.



SAMEDI 07 JANVIER 2017

VOEUX DU MAIRE

18H30

Salle polyvalente



Chapareillanaises, Chapareillanais,

Après un bel été les enfants ont rejoint l'école.

Cette année, je suis satisfaite qu'aucune fermeture de classe n'ai frappé notre école, malgré une baisse d'effectifs en classes élémentaires. Les nombreuses inscriptions en maternelle laissent présager d'une certaine sérénité pour les années à venir.

C'est avec grand plaisir que j'ai pu inaugurer avec les associations et les membres de l'école de musique, le nouvel espace de rencontres et de réunions qui leur est dédié. En effet, les locaux laissés vacants situés au-dessus de l'école élémentaire ont été aménagés et sont disponibles depuis le début du mois de septembre. Ainsi, notre commune dispose désormais de salles communales conformes aux normes pour l'accessibilité.

Comme l'impose la loi « NOTRE », dès le 1er Janvier 2017, la ZA de Longifan sera transférée à la Communauté de Communes, dans le cadre de la prise de compétence économique : désormais c'est elle qui en aura la gestion.

Grâce aux travaux menés par le Conseil Départemental de l'Isère, la route du Col du Granier a été réouverte. Nous devons cependant rester prudents dans ce secteur puisque plusieurs chemins de randonnée restent interdits. Le département de l'Isère a installé des barrières et des panneaux occultables de déviation afin de déclencher des fermetures préventives de la route en cas d'orages importants. La commune va participer, à hauteur de 40% à une étude commandée par le département portant sur la protection contre les crues du Torrent des Glacières.

Face à la chute drastique des échanges de courriers, 7000 bureaux de poste en secteur rural ont disparu, il y aura encore 7000 fermetures dans les années à venir. Dans ce contexte, la Direction de la Poste, nous a informé de la fermeture du bureau postal en fin d'année. Cependant le service sera assuré dès le 1er Janvier 2017 par la création d'un relais poste chez un commerçant.

Un appel d'offre a été lancé par voie de presse, plusieurs commerçants de notre commune ont candidaté. Je tiens à ce que cette transformation tienne compte des attentes des Chapareillanais, notamment avec des horaires d'ouverture beaucoup plus importants.

Suite à la démission de Anne Sturtzer-Cochet pour des raisons personnelles, Madame Nathalie Estory a été élue 4eme adjointe en charge des finances, du budget et de l'économie. Monsieur Christopher Dumas a intégré l'équipe municipale en tant que conseiller.

Le conseil municipal se joint à moi pour remercier Madame Sturtzer-Cochet pour son investissement durant les deux ans et demi passés au sein de la municipalité.

Martine Venturini-Cochet
Maire





■ Un été à l'accueil de loisirs c'est :

- 24 jours d'ouvertures
- Une centaine d'enfants
- 31 enfants en moyenne / jour
- Un taux moyen de remplissage de 78 %
- 4 permanents (2 directeurs et 2 animatrices)
- 11 animateurs volontaires dont 9 de Chapareillan
- 3 intervenants
- 745 goûters
- 4 sorties (piscine, escalade, parc de la Tête d'Or, parc des épouvantails)
- 200 activités différentes



■ Jobs d'été à l'accueil de loisirs

Comme chaque année, la commune de Chapareillan emploie en contrat d'engagement éducatif des animateurs afin d'assurer le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.

Cet été, 11 animateurs ont travaillé sur ce service, dont 9 habitant la commune.

Sur les 9 animateurs chapareillanais, 5 ont pu bénéficier d'une aide communale pour financer une partie de leur BAFA (stage de base ou stage

de perfectionnement), diplôme nécessaire pour travailler auprès des enfants.

En 2017, la commune proposera de nouveaux une aide à la formation BAFA.

L'aide est de 150 € pour la formation BAFA + une prime de 100€ au bout de 14 jours travaillés sur la structure (équivalent au stage pratique).

Si vous avez 17 ans, que vous habitez Chapareillan et que vous avez envie de travailler auprès d'enfants... contactez le pôle enfance / jeunesse. L'accueil de loisirs recrute l'été mais aussi sur les petites vacances scolaires.

Renseignements et informations sur le site www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

■ La rentrée des classes, moment fort de la vie d'école.



■ Ecoles primaire et maternelle publiques.

Jeudi 1er septembre, petits et grands, enseignants, parents, assistant(e)s maternel(le)s, personnel périscolaire... ont retrouvé le chemin de l'école. Côté maternelle, 109 enfants ont été accueillis contre 102 l'an dernier. Malgré une baisse du nombre d'élèves en élémentaire (180 enfants contre 195 l'an dernier), toutes les classes ont été maintenues. Un groupe scolaire public néanmoins conséquent avec 289 élèves.



■ L'école maternelle à l'heure du tableau numérique.

Depuis 1 an, l'école maternelle publique utilise du matériel pédagogique complémentaire et actuel, deux tableaux numériques interactifs (TNI). Toutes les classes (de la petite section à la grande section) peuvent en bénéficier et les utiliser. C'est un outil facile d'utilisation, intuitif et accessible à tous les enfants mais qui ne se substitue pas aux supports habituellement utilisés comme les jeux, les livres... Les applications pédagogiques sont élaborées pour la plupart par les enseignants ou peuvent être téléchargées. Les apprentissages sont variés : lecture, mathématiques, numération, graphisme et dessin, projection de vidéos et photos... Les activités peuvent être réalisées individuellement ou en ateliers autonomes ou en ateliers dirigés avec l'enseignant ou encore en grand groupe. L'achat de ce matériel pédagogique a été financé par la mairie.



■ Rencontre avec Aurélie MAIGNAN, nouveau chef d'établissement de l'école Bellecour.



Titulaire depuis 2009 dans le secteur de l'enseignement privé, j'ai été chef d'établissement d'une petite école dans l'ouest de la France et j'ai enseigné dans différentes classes maternelles et élémentaires et en tant qu'enseignante spécialisée à Paris.

Cette année, nous accueillons 29 maternels et 76 élémentaires (105 élèves contre 92 l'an dernier) soit 4 classes. Pour la maternelle, Mme JOIRE (PS/MS/GS) et pour l'élémentaire, Mme BECHETOILLE (décharge de direction) et moi-même (CP/CE1), Mr RIVOIRE (CE2/CM1), Mme CURTILLAT (CM1/CM2).

En ce qui concerne les projets éducatifs, 3 sorties en ENS (Espaces Naturels Sensibles) sont prévues ayant pour objectif de faire des travaux pédagogiques sur la faune et la flore présents dans ces espaces.

Une autre mission importante à moyen terme dans l'équipe enseignante, c'est réécrire le projet d'école qui se décline en plusieurs projets mais les volets les plus urgents à traiter sont :

- le projet pastoral (redonner une dimension chrétienne dans les projets éducatifs)
- le projet numérique de l'école (sensibiliser les élèves en élémentaire en utilisant de façon raisonnée les nouvelles technologies d'information par le biais du B2I - Brevet informatique et internet).

D'autres actions seront menées telles que la vente de bulbe d'automne et de semis au printemps en partenariat avec le lycée horticole du Bocage, une vente d'objets confectionnés par les enfants pour Noël et la kermesse en juin.

Autre évènement important : Semaine nationale ELA, du 10 au 19 octobre 2016, « Mets tes baskets pour ELA » ; à cette occasion, l'école Bellecour a organisé le 18 octobre une course d'endurance.

■ A noter :

Portes ouvertes du vendredi 27 janvier 2016 de 17h à 19h.



Ouvrages petits lecteurs disponibles à la bibliothèque municipale.

■ Du nouveau à la bibliothèque municipale: création d'une salle « petits lecteurs ».

A partir du mois d'octobre, votre bibliothèque s'agrandit. Le secteur des « petits lecteurs » sera désormais dans la salle d'animation. Vous pourrez y trouver : des albums, des premières lectures, des documentaires sur la famille et des périodiques enfants.

Un espace convivial pour les enfants et leurs parents.



Salle Petits lecteurs

Bibliothèque Municipale Nouveaux Horaires

- Mercredi de 10h à 12h et 14h à 18h
- Vendredi de 16h à 18h
- Samedi de 9h30 à 12h00

DOSSIER THÉMATIQUE : LA TRANSH

« **La transhumance**, du latin *trans* (de l'autre côté) et *humus* (la terre, le pays), est la migration périodique d'une part du bétail (bovidés, cervidés, équidés et ovins) de la plaine vers la montagne ou de la montagne vers la plaine, d'autre part des abeilles d'une région florale à une autre, et ce en fonction des conditions climatiques et donc de la saison. » Source Wikipédia.

- **La transhumance existe depuis toujours dans notre village.**
En effet, chaque année ce sont près de 160 bêtes qui, dès la mi juin, quittent les étables et prennent leur quartier d'été sur le plateau de l'Alpette.

De nos jours encore, ce sont plusieurs éleveurs de Chapareillan, de la Vallée des Entremonts et de Sainte-Marie d'Alloix associés en groupement pastoral, qui organisent la montée du bétail et préparent leur arrivée sur site.

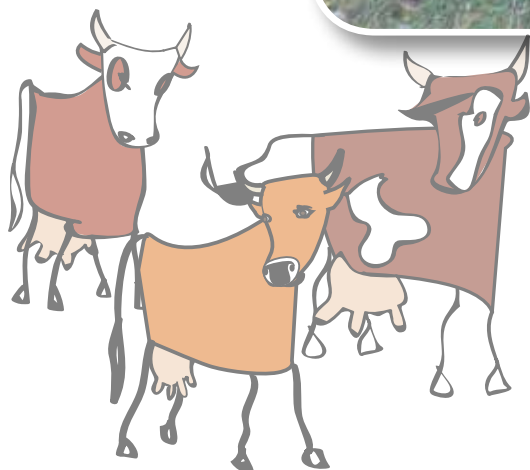
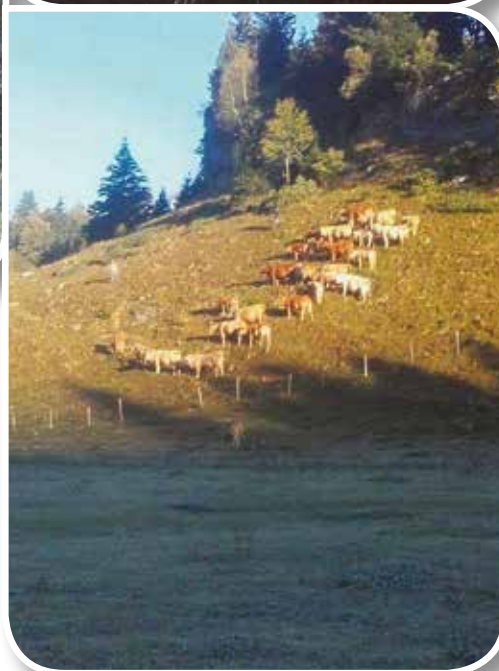
Quatre mois, c'est la durée moyenne du séjour des troupeaux dans les alpages du Granier durant la saison d'estives ; alors tout doit être prêt pour leur arrivée.

C'est pourquoi, une semaine avant la transhumance, les éleveurs aidés par des bénévoles passionnés, préparent chaque année la venue des troupeaux.

Dès lors il faut hélicopter par plusieurs vacations, le matériel, le ravitaillement, le bois de chauffe .. et tout ce dont les éleveurs ont besoin pour passer la saison dans les meilleures conditions .

Ce mois d'octobre annonce le retour prochain des bêtes dans les fermes de chaque éleveur.

Gageons que cette très belle tradition se poursuive, et ce malgré les aléas que rencontre le milieu agricole. Alors donnons rendez-vous à nos éleveurs dès l'an prochain, pour une nouvelle transhumance.



UMANANCE ET LES VENDANGES

« **La vendange** est la récolte du raisin destiné à la production du vin (le terme ne s'applique pas à la récolte de raisins de table). La « vendange » désigne également le raisin lui-même récolté à cette occasion. Le terme s'emploie au pluriel pour désigner l'époque de cette opération : le temps des vendanges ». Source Wikipédia.

■ Et voilà les vendanges sont terminées ! Comment sont-elles organisées ? On commence d'abord par vendanger le raisin rouge qui porte l'appellation de Vin de Savoie Cépage Gamay.

Avant que cette vendange soit transformée en vin rouge on peut aussi en faire du rosé avec l'appellation Vin de Savoie Rosé.

Ensuite on vendange le raisin blanc cépage Jacquère qui porte l'appellation Abymes ou Apremont (Abymes sur le département de l'Isère et Apremont sur le département de la Savoie). Chaque propriétaire décide de la date des vendanges en fonction de la maturité de celles-ci.

Avec le raisin blanc, on fait aussi du Pétillant de Savoie. Cette vinification est réalisée par un organisme spécialisé.

Depuis l'année dernière est né le Crémant de Savoie ; afin de bénéficier de cette appellation certains critères obligatoires doivent être respectés tels

que vendanger manuellement, disposer dans des cagettes et trier les raisins.

Une fois la cueillette terminée, commence le travail en cave et la vinification des vins.

Malgré un printemps pluvieux et une fin de saison sèche, la récolte s'annonce en légère baisse cette année mais un cru supérieur en qualité.





■ Mairie :

Réfection de la peinture par une entreprise (accueil, bureaux, hall d'entrée et montée d'escalier), modification du réseau électrique et renouvellement du mobilier de bureau.



■ ZA de Longifan

Mise en place de 2 panneaux signalétiques de la zone artisanale

- Changement de toutes les têtes des luminaires pour des éclairages en LED moins énergivores et mise en conformité des coffrets électriques
- Pose des poteaux d'éclairage public de la 3^è tranche et engazonnement



- Enrobé de la 1^{ère} et 3^{ème} tranche achevé

■ La micro-centrale pas à pas ...

Etape 1 : Bâtiment du réservoir du Villard : les travaux de gros-œuvre de maçonnerie sont terminés, le bâtiment est hors d'eau hors d'air ((isolation, installation de la cuve de filtration (a) et celle pour le traitement de l'eau (cuve de chlorure ferrique), pont roulant pour transporter du matériel)). La turbine vient d'être posée.



Roue de la turbine



Turbine



(a) cuve filtration

■ Voiries :

■ **Enrobé et caniveaux Chemin de la Cura, enrobé du parking de l'église de Bellecombe.**



Rue du Clessant



Chemin Cura



■ **Bi-couche Rue de Clessant, Chemin de Vorget, Rue de la Scie et Impasse Girard**

- Réfection des peintures routières de différents secteurs (parking école maternelle, place St Roch, chemin des Iles de Coise, Rue Bellecour ...)

■ Autres aménagements :

Réfection totale des 2 terrains de tennis en béton poreux et du grillage de protection.

- Désherbage mécanique et manuel des cimetières par les agents communaux
- Débroussaillage autour du Château de Bellecombe et autour du cimetière Chemin de la Cura par ARECE.
- Espace multi-sports (école primaire Chemin des Ecoliers) : pose de barrières sur toute la hauteur côté préau pour renforcer la sécurité
- Salle polyvalente : changement de l'armoire électrique de la chaufferie et remplacement des circulateurs et mise en conformité pour la légionnelle
- Achèvement des travaux de rénovation de l'abside l'église du bourg

■ Hameaux :

- Parking de La Palud : pose de barrières de sécurité
- St Marcel d'en Haut : installation d'une réserve incendie de 120 m³ et pose d'un poteau d'incendie et amélioration du réseau AEP (Adduction en Eau Potable) : pose de regards compteurs et de compteurs d'adduction
- St Marcel d'en Bas : installation de compteurs d'adduction également



Etape 2 : Bellecombe, groupe de filtration, les travaux de maçonnerie, le terrassement, l'isolation et l'étanchéité du bâtiment sont finis. Le groupe de filtration et de traitement est quasi achevé.

Etape 3 : dernière tranche du projet au niveau de la source des Eparres : travaux de captage et chambre de mise en charge : le radier est coulé par hélicoptère, les murs et la dalle sont coulés.



Travaux de la chambre de mise en charge



■ Remise de médailles à quatre agents municipaux.

Vendredi 23 septembre, salle du Conseil en mairie, 4 « récipiendaires » se sont vus remettre leur diplôme et leur médaille d'honneur du travail par Mme Le Maire.

C'est ainsi que Mme Monique Perrin et Mr Christian Jannon ont été récompensés pour 35 ans de service effectif en recevant la médaille d'Or.

Mme Elisabeth Bourcier et Mme Brigitte Martinotto ont été récompensées pour 20 ans de service effectif en recevant la médaille d'Argent.



« La médaille du travail ne récompense pas seulement votre investissement mais elle constitue également un véritable hommage à votre apport à la collectivité ».

Source discours Mme Le Maire.



■ « De l'Arrière au Front » Exposition au Fort Barraux du 05 au 20 Novembre 2016, salle VAUBAN.

Six communes du Grésivaudan s'unissent pour commémorer le centenaire de la guerre de 1914-1918 dans un lieu empreint d'histoire, le Fort Barraux. C'est l'une des plus anciennes et prestigieuses places défensives des Alpes. Classé au titre des Monuments Historiques en 1990, le fort est un lieu de mémoire pour les deux guerres mondiales.

Cette exposition est gratuite et ouverte à tout public.

Elle a pour but d'illustrer le front avec ses combats et la vie qui continue à l'arrière malgré l'horreur de la guerre : les thèmes majeurs sont l'organisation des femmes dans la guerre, la voie sacrée, le rôle des animaux dans le conflit et les Arts.

Différents supports seront mis à disposition des visiteurs tels que audio-vidéo, maquettes, photos, dessins, jeux vidéos....

Rendez-vous en novembre 2018, pour le dernier volet de la trilogie.

CIVISME



■ Quelques règles de respect et bien-être.

Les week-ends sont propices aux travaux divers des particuliers (bricolage, jardinage, tonte...). Voici un rappel des horaires et modalités à respecter afin de réduire les nuisances de voisinage et de vivre dans un village propre.

■ Nuisances sonores :

- utilisation de matériel électrique et de jardinage
les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00
- les aboiements de chiens prolongés peuvent rapidement gêner le voisinage ; veillez à prendre des précautions pour limiter les désagréments liés à ces aboiements répétitifs.

■ Elagage des arbres et des arbustes :

Afin que la végétation ne déborde pas sur la chaussée et n'encombre pas les réseaux aériens EDF et télécom ; il est impératif que chaque particulier procède à leur élagage.

■ Les déchets ménagers, les dépôts d'encombrants et les déjections canines :

Nous rappelons que les containers de recyclage ne doivent pas être une aire de dépôts de déchets ménagers et de sacs poubelles. Les amendes encourues pour le dépôt sauvage d'ordures ménagères vont de 68 € à 1 500 euros.

Vous pouvez retrouver sur le site www.sibrecsa.fr, les horaires et les jours d'ouvertures des déchèteries proches de Chapareillan.

Enfin, nous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie et les espaces publics et que leurs propriétaires sont tenus de ramasser les déjections canines.

■ Erratum SIBRECSA :

Pour le moment, le SIBRECSA ne rentre pas dans le cadre de l'extension des consignes de tri pour les plastiques qui restent inchangées (uniquement bouteilles et flacons plastiques).



■ Petite annonce : Evolution du bulletin communal.

Dès la rentrée 2017, le bulletin municipal « les Echos du Granier » changera de formule. Certaines rubriques évolueront, d'autres disparaîtront et de nouvelles verront le jour comme la rubrique : « Vie Locale » qui a pour objectif de mettre en avant les acteurs économiques de la commune tous secteurs d'activités confondus (artisans, commerçants, entrepreneurs, viticulteurs, agriculteurs...).

■ Si vous souhaitez faire passer un article, contactez Sébastien RIVET, communication@chapareillan.fr

Du fait de cette évolution, le « Chapareillan événements » sera inclus dans le nouveau numéro du bulletin en début d'année.

■ Dissolution de l'Association de Pêche de Chapareillan



La fédération de Pêche de l'Isère avec l'AAPPMA de Pontcharra informe que l'Association de Pêche de Chapareillan a été dissoute récemment, faute de bénévoles.

Selon les volontés du bureau démissionnaire et après validation en Préfecture, le domaine de pêche a été entièrement donné en gestion à l'Association de Pontcharra.

Un appel aux volontaires est lancé pour aider et épauler l'association. N'hésitez pas à contacter Mme Milani au 06.81.25.70.66 ou milaniamariehelene@gmail.com pour tous renseignements. La vente des cartes de pêche se fait sur internet www.cartedepêche.fr et dans les points de vente de l'association.

Autre source d'informations sur la pêche en Isère, le site de la Fédération Départementale, www.pecche-isere.com.

■ Mobilité



Fin l'attente pour nos collégiens et lycéens !

Les parents d'élèves, comme la Mairie, se sont mobilisés suite aux désagréments entraînés par les nouveaux horaires des transports scolaires.

L'opérateur de transport a entendu : ainsi, à compter du 2 novembre prochain la ligne G51 va connaître quelques modifications.

Le nouveau réseau de transport du Grésivaudan.

Depuis le 29 Août dernier, démarrage du nouveau réseau de transport en commun du Grésivaudan ; 8 types de lignes

Un car supplémentaire partira du Lycée de Pontcharra à 15H47. Celui-ci sera dans un premier temps disponible sur réservation.

Ce même car desservira la gare à 15h50 pour les collégiens finissant leurs cours à 15h40.

De plus le service partant de la Gare à 11h10 sera retardé de 5 minutes pour permettre aux collégiens d'avoir le temps de se rendre jusqu'à la gare.

ou services à votre disposition. Pour tout renseignement (horaires, achat de titres de transport, services etc ...) : Agence TouGo (Mobi G) 1846 Rue de Belledonne-38920 Crolles.

La ligne est prolongée sur certains horaires jusqu'au lycée. (Départ du Lycée à 11h12, 12h07 et 15h47 ; Arrivée à 9h52 et 13h52).

Pour en savoir plus, vous trouverez sur le site TOUGO.fr, la fiche horaires de la ligne G51 valable à compter du 2 novembre 2016.

■ www.TouGo.fr ou
n°vert 0 800 941 103



Mme Eliane GIRAUD,
Sénatrice de l'Isère
(Auvergne-Rhône-Alpes).
Permanence parlementaire :
1 rue Lazare Carnot, 38000 Grenoble
Tél. 04 76 95 26 44



Mme Annie DAVID,
Sénatrice de l'Isère
(Auvergne-Rhône-Alpes).
Permanence parlementaire :
22 rue Emile Guemard, 38000 Grenoble
Tél. 04 76 46 16 21



Adresse Sénat :
Casier de la Poste,
15 rue de Vaugirard,
75291 Paris Cedex 06



■ **Agrandissement de la caserne et renfort des effectifs.**

**Interview du
Lieutenant
Bruno ROLLAND,
Chef de la caserne
de Chapareillan.**

2017 sera l'année de la réalisation du projet d'agrandissement tant attendu ?

Oui, le travail de fond effectué en étroite collaboration entre la Municipalité de Chapareillan, le SDIS38 et les Sapeurs Pompiers de Chapareillan porte ses fruits. Le projet d'agrandissement et de rénovation du casernement existant passe au stade de la réalisation.

Les impératifs, liés à l'activité opérationnelle, apparus se sont renforcés durant ces 15 dernières années. Passant de 60 interventions par an il y a 15 ans à environ 260 départs

d'engins de secours par an en 2016, la réorganisation des locaux devrait permettre de répondre aux attentes des sapeurs pompiers et se révélait plus que nécessaire.

Les principales réalisations seront deux bureaux administratifs pour l'encadrement, une salle radio appelée «standard» et une grande salle de formation permettant d'organiser l'activité au plus près. Mais aussi création de vestiaires séparés Femmes/Hommes avec sanitaires et douches et intégration d'un local de désinfection pour l'ambulance afin de faciliter les opérations de nettoyage suite aux interventions de secours aux personnes. Enfin, changement de l'ensemble des portes menant aux véhicules d'intervention.

Portés par ce projet qui donne du baume au cœur à l'ensemble des sapeurs pompiers, ceux-ci continuent sans relâche leur travail

pour la communauté et se rendent également disponibles, particulièrement lors des forums des associations et autres manifestations pour se faire connaître. Ainsi, durant cette dernière année, 7 jeunes ont pu intégrer la caserne et renforcer les effectifs. Ces sapeurs pompiers interviennent déjà aux côtés de leurs aînés. C'est l'occasion de rappeler, que le renouveau fait partie de la vie de la caserne, et que chaque jeune âgé de 16 ans peut rejoindre les effectifs et enrichir ce système de secours de proximité. Jeunes, et moins jeunes, puisqu'aujourd'hui, l'âge maximum d'engagement a été repoussé, et qu'il n'y a désormais plus de limite. Vous aurez le loisir d'en discuter avec les sapeurs pompiers qui bientôt vous visiteront pour vous présenter leur traditionnel calendrier.

DU NOUVEAU !

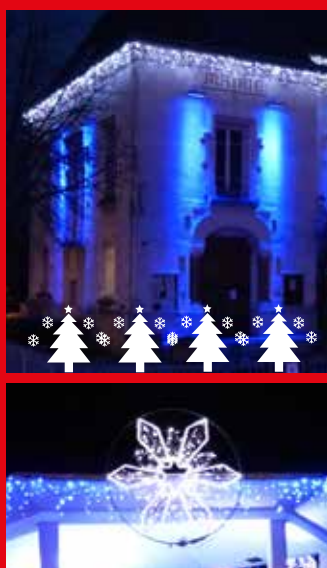
■ **A vos marques, prêts, ILLUMINEZ !**

La fin de l'année approche, les fêtes de Noël et du Nouvel An aussi. Alors, laissez votre imagination et votre âme d'enfant opérer et participez au **concours des illuminations de Noël organisé par la commune du 8 au 31 décembre 2016.**

Ce dernier est ouvert à toute personne dont les illuminations sont visibles de la rue.

Vous trouverez le formulaire d'inscription et le règlement sur le site de la commune ou à l'accueil en mairie.

Date de dépôt limite des inscriptions : avant le 4 décembre 2016.



Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous inscrire sur la liste électorale de votre commune. Seules les demandes déposées jusqu'à cette date permettront une inscription pour voter à partir du 1^{er} mars de l'année suivante. Plus d'informations, consultez le site internet de la mairie : www.chapareillan.fr

■ **La Poste : nouveaux horaires**

Depuis le 03 octobre, la Poste est ouverte les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h. Fermeture le mardi et samedi matin.

EN BREF

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble reconduit les 24 et 25 Novembre 2016, le forum « Osez l'entreprise ». Ce forum s'adresse à toute personne ayant un projet de création ou reprise d'entreprise et résidant dans la région grenobloise.

Elections dans les entreprises de moins de 11 salariés (TPE) du 28 novembre au 12 décembre 2016 : élections des représentants aux toutes nouvelles commissions régionales interprofessionnelles.

ADEF GRESIVAUDAN recrute. L'ADEF Grésivaudan a des besoins de recrutement sur des postes d'entretien et autres. Quatre antennes sont présentes dans le Grésivaudan, Les ADRETS, GONCELIN, PONTCHARRA et CROLLES
ADEF PONTCHARRA
adef-pontcharra1@orange.fr
Tél. 04 76 13 57 84

Conférence débat « Conduite séniors », mardi 22 novembre 2016 à partir de 14h00, Espace Paul Jargot de Crolles. Entrée libre et gratuite sans inscription. Elle est initiée par le Département de l'Isère en partenariat avec les mairies de Pontcharra et de Crolles. Thème abordé : comprendre les évolutions des conditions de circulation pour les personnes de plus de 60 ans, les retraités(e) ...qui conduisent quotidiennement.

RETOURS SUR...

■ Vide Grenier

Dimanche 4 septembre :

Cette année encore, plus d'une centaine d'exposants ont vidé leur grenier pour le plaisir des chineurs. Chacun a pu y trouver son bonheur !

Rendez-vous le dimanche 3 septembre 2017 pour une nouvelle édition.



■ Forum des Associations

Samedi 10 septembre :

21 associations ont répondu présentes à cette nouvelle édition du forum des associations.

Chacune a pu promouvoir ses activités et procéder à des inscriptions.

Un grand merci aux associations comme les pompiers, les Déraillés du Granier, l'AMC, le Tennis club et Abadacapoera qui ont animé cette matinée.

Rendez-vous en 2017 mais avant, profitez bien de vos activités !



■ Inauguration des salles associatives

Mardi 13 septembre :

La réalisation de salles associatives symbolise le soutien de la commune à toutes les associations et à tous les bénévoles qui s'investissent et sont motivés pour faire vivre le village en organisant différentes actions et manifestations.

Les locaux associatifs sont divisés en 2 parties : côté sud réservé à l'école de musique l'AMC

avec une surface de 99m2 divisée en 4 salles baptisées salle Mozart, Brahms, Ravel et Wagner. Côté nord, 2 salles (Beethoven et Strauss) ont été réalisées dans 93 m2 de surface. Elles sont mises à disposition de toutes les associations. Coût des travaux 75 000 €uros dont deux subventions : une de l'Etat (DETR) de 12613€ et une du Département de 17814€.



■ Concert F. FROMET

Samedi 24 septembre :

CHOSE « FROMISE » CHOSE DUE !

Frédéric Fromet, ce samedi 24 septembre, a réussi son pari : « rire de tout avec tout le monde ! ».

Les politiques, les sportifs, les religieux, les bouseux, les chanteurs, le bio, les enfants... tous ces sujets ont été traités avec humour et dérision avec des jeux de mots dont lui seul connaît le secret. Comme dirait Frédéric Fromet : « Même pas peur ! ».

Certains spectateurs ont dû avoir quelques crampes aux zygomatiques à la

fin du concert car on rit de ses chansons mais également de ses intermède humoristiques.

Un grand merci à Frédéric Fromet d'avoir accepté de se produire à Chapareillan. Un grand merci à Rémy Chatton (contrebasse), François Marnier (accordéon et piano) et aux régisseurs Fred et Julien qui ont su transformer notre salle polyvalente en une véritable salle de concert.

Et bien sûr, merci au public d'être venu aussi nombreux.

Quel sera le prochain artiste à Chapareillan ?



■ 22^{ème} Salon du Terroir et du Savoir-faire

Samedi 15 et Dimanche 16 Octobre.

Une quarantaine d'exposants sont venus présenter leurs produits du terroir résultat de leur savoir-faire et de leur travail. Un rendez-vous incontournable pour Chapareillan. C'est toujours un grand succès grâce à l'implication des bénévoles de l'Office du Tourisme du Grésivaudan et de sa présidente Mme Denise Cugnolio. Mme le Maire entourée de nombreux élus ont fait part de leur enthousiasme pour cette manifestation riche en rencontres.

